



Les "BRÈVES" de la SA SNCF

À la UNE !

Optim'Services – AP&F Occitanie – Site Montpellier

L'AP&F doit rendre 55m² de ses locaux à l'Infrapôle Languedoc Roussillon et doit donc se réaménager dans 225 m².

Cet aménagement doit, selon la Direction, n'entraîner aucune modification de l'organisation des équipes, n'avoir aucun impact sur la répartition des dossiers ni sur le contenu des missions des gestionnaires.

Afin de limiter les désagréments, l'équipe du site de Montpellier sera placée en télétravail. La durée des travaux est évaluée à 2 semaines. Ils seront réalisés courant août 2020.

Direction de la Communication et de la Marque (DCM)

À la suite de la nomination de la nouvelle Directrice de la Communication et de la Marque (DCM) au sein de la SNCF SA, des ajustements d'organisation de la DCM sont envisagés.

- les postes de la direction de la Prospective et de la Stratégie seront réaffectés au sein des autres directions de la DCM.

- le Pôle Patrimoine et le Pôle Grands événements sportifs intégreront la Direction de la Marque et des Partenariats
- un poste de conseiller(ère) auprès de la Directrice de la DCM sera créé.

La Direction de la Content Factory est renommée Direction de l'Engagement interne et des Contenus avec trois chef(fe)s de projets dédié(e)s au sujet de communication interne.

Seront concernés par ces ajustements 10 collaborateurs (+ 2 postes vacants), dont les postes seront transférés.

Selon la Direction, ces modifications n'engendreront pas de changement de LPA, ni de déménagement de poste. Seuls les rattachements hiérarchiques des 12 postes (dont 2 vacants) cités sont modifiés. Aucune suppression de poste n'est engagée à l'exception du poste de Directrice de la Prospective et de la Stratégie (poste laissé vacant). La mise en œuvre du projet est prévue le 1^{er} juillet 2020.

Des remarques, des questions, des informations complémentaires sur ces sujets, vos élus sont à votre écoute.

CSE du 7 juillet 2020

Déclaration liminaire lue en séance

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs,

Je tenais tout d'abord à vous remercier Madame la Présidente pour avoir accédé à notre demande et organisé cette plénière sur la base d'un mix entre présentiel et distanciel, même si nous regrettons le format minimaliste de cette réunion.

Le nombre de sujets et le temps qui leur est alloué nous semble tout simplement...démessurément limité.

Projet d'entreprise TOUS SNCF : 60 minutes, Projet SNCF IMMO 2021 : 50 minutes, AMPLI : 30 minutes, SSCT :20 minutes...

Qu'importe la qualité des échanges pourvu que cela tienne dans une journée.

À ce niveau ce n'est plus du pas de charge, c'est l'expédition des affaires courantes.

Le dialogue social se compterait donc en minutes comme le maintien de l'ordre se compte en nombre de cartouche de LBD...

Comme nous sommes impatients d'entendre Monsieur LEMARCHAND qui déclare, je cite « on ne peut pas construire un groupe performant sans un dialogue social robuste, constructif et proche des réalités terrain. »

Délicieux... Attention Monsieur LEMARCHAND, nous vous espérons en excellente forme physique car nous chronométrons...chanceux que vous êtes, invité de marque sans doute, avec une fourchette comprise entre 60 et 75 minutes...Un coureur de demi-fond, sans doute, alors que pour la SSCT nous aurons droit à un sprint.

Vivement les jeux olympiques des relations sociales...

Quant à la réalité du terrain chère au Président FARANDOU, parlons en : l'enquête TEMPO a rendu son verdict, la SA SNCF n'a pas atteint les phases finales...Heureusement qu'elle a joué à domicile, sinon aurait-elle été seulement qualifiée ?

La performance de l'année : Benoit QUIGNON va nous présenter SNCF IMMO 2021 en 50 min. 50 minutes pour un projet de 45 pages (petit caractères). Là on tient du sublime, une polyvalence à la Carl LEWIS (et oui une tendresse particulière pour les vieux sportifs), avec la rapidité de Hussein BOLT...

Et nous dans tout ça Madame la Présidente ? Nous ne serons pas les spectateurs passifs de ces olympiades.

Après cette performance de 2 minutes et 20 secondes je passe ...

Retrouvez l'intégralité **ICI**



Direction Générale

Projet d'entreprise TOUS SNCF

Retrouvez la déclaration [UNSA-Ferroviaire](#) lue en séance [ICI](#)

Monsieur Mikael LEMARCHAND, Chef du projet « TOUS SNCF » nous présente le sujet.

« TOUS SNCF » est le projet d'entreprise qui a pour but de donner vie au Groupe SNCF en s'inspirant de son histoire et de ses valeurs pour construire son avenir.

Au travers de ce projet, SNCF ambitionne d'amplifier son ancrage territorial, d'affirmer son engagement social et environnemental, d'instaurer un nouveau dialogue social plus proche des réalités du terrain et de concilier l'économique et le social en replaçant l'humain au cœur de la performance d'entreprise dans toutes ses dimensions. Pour réussir ce challenge, « TOUS SNCF » va repenser ses modes de fonctionnement et de pilotage.

Pour s'imposer dès 2020, le projet d'entreprise s'inspirera de tout ce qui fonctionne bien dans l'entreprise comme le pilotage des fondamentaux ou encore l'excellence opérationnelle.

Cela doit permettre à tous les potentiels de l'entreprise de s'exprimer et de se réaliser pour accompagner les évolutions fondamentales dont SNCF a besoin au niveau national comme régional.

Ces potentiels sont multiples : « humain » avec un engagement fort de tous les instants du personnel, « industriel et commercial » au travers d'un savoir-faire et d'une expérience reconnue, « d'innovation » tant industrielle que technique mais aussi managériale, sociale et environnementale et enfin « de développement » en raison d'une activité d'avenir dont la croissance est garantie dans le temps si l'entreprise continue à se distinguer de ses concurrents.

« TOUS SNCF » doit :

- Permettre à chaque salarié de connaître et comprendre la stratégie du Groupe ;
- Permettre à chaque salarié de connaître et comprendre la stratégie de la société et de l'activité pour laquelle il ou elle travaille ;
- S'assurer que chaque salarié sache comment il ou elle contribue à la mise en œuvre de la stratégie au sein de son unité.

Ce projet d'entreprise s'inscrit sur le long terme avec une vision stratégique à 10/15 ans, sur le moyen terme avec des plans stratégiques à 5 ans pour chaque société et sur le court terme avec des projets d'établissement à 3 ans.

Pour cela, le projet TOUS SNCF est fondé sur la simplicité, le pragmatisme et la décentralisation ! Il s'appuie d'ailleurs sur 3 « incontournables » qui sont un équilibre du projet, la co-construction et le choix des priorités.

L'[UNSA-Ferroviaire](#) ne peut que se réjouir de la volonté d'associer tous les acteurs de la SNCF à ce projet d'entreprise en faisant le vœu que – « demain, il fera de nouveau bon vivre et travailler ensemble au sein de la SNCF ».

Tout cela commence par l'instauration d'un nouveau dialogue social transparent conforme aux ambitions énoncées.

L'[UNSA-Ferroviaire](#), organisation responsable, s'investira dans TOUS SNCF sous réserve que certaines conditions soient remplies comme :

- Placer l'humain au cœur du projet,
- S'assurer du respect de la santé des salariés, de l'amélioration des conditions de travail, et surtout avoir un objectif d'unification des cheminots.

L'[UNSA-Ferroviaire](#) suivra donc avec beaucoup d'intérêt les 30 entités pilotes du projet et notamment les 3 de la SA SNCF (e-SNCF, la Direction des achats et la DZS Méditerranée) et demeurera force de propositions en amont et dans les différentes Instances Représentatives du Personnel.

Stéphanie LEGROS



e.SNCF

Projet Campus Numérique de déménagement de e.SNCF de Clichy Innovia et du site Étoiles

Retrouvez la déclaration [UNSA-Ferroviaire](#) lue en séance [ICI](#)

Ce 07 juillet 2020, la Direction e.SNCF nous consultait sur son projet de Campus Numérique et sur le déménagement des agents e.SNCF de Clichy Innovia et du site Étoiles vers un nouveau Campus à St Denis. Ce déménagement est prévu au cours du dernier week-end d'août et du premier week-end de septembre 2020. Ainsi, INNOVIA ne sera plus dans le giron d'e.SNCF dès fin octobre 2020.

La délégation [UNSA ferroviaire](#) a apprécié la mise à jour économique et sociale du dossier par rapport à la présentation réalisée en CSE du 28 mai 2020.

Des plannings détaillés, des macros et micros zoning favorisant les échanges entre toutes les directions d'e.SNCF Solutions, sans négliger les mesures sanitaires post COVID-19 ont été ajoutés.

Les mesures d'accompagnement des agents, soit en grande difficulté au regard du déménagement, soit ayant un temps d'allongement de leur parcours ont également été pris en compte par e.SNCF.

Le GRH00910 sera appliqué dans son ensemble.

Le prestataire pour le RIE sera EUREST avec une volonté que le service soit de qualité et que le prix reste équivalent au restaurant d'entreprise d'Étoiles.

Vous l'aurez certainement compris, e.SNCF tente de mettre tout en œuvre pour séduire ses collaborateurs.

E.SNCF souhaite une adhésion forte de son personnel à ce projet de mise en place du Campus Numérique à St Denis ...

Afin de s'assurer que ce déménagement soit une réussite à la fois pour e.SNCF comme pour ses occupants, vos élus [UNSA-Ferroviaire](#) ont émis leurs préconisations en amont sur ce dossier et effectueront une visite des lieux pour changer avec les agents arrivés sur place.

Enfin, une commission Économique et Financière sera programmée avec e.SNCF en septembre 2020 afin que la Direction e.SNCF partage les impacts financiers subis du fait du Covid-19 sur ses activités.

Si vous rencontrez des difficultés à la suite de ce projet, vos élus [UNSA-Ferroviaire](#) sont à votre écoute.

Bruno DERUE





Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)

Rapport d'activités CSSCT Bilan statistiques Accidents du Travail à fin mai 2020 Adaptation de la phase 2 du PRA SNCF SA suite à l'épidémie COVID 19

Retrouvez les déclarations [UNSA-Ferroviaire](#) lues en séance [ICI](#)

L'activités des CSSCT était au cœur de trois des points de l'ordre du jour de la réunion du CSE.

Force est de constater que personne ne s'attendait à ce que les documents transmis en amont de la réunion aient été lus et compris par les représentants du personnel ; aucune déclaration, aucune prise de parole ou à peu près rien, sauf de la part des élu(e)s de l'[UNSA-Ferroviaire](#).

Ainsi, le rapport d'activité des CSSCT se résume à des listings d'items et de chiffres au demeurant incomplets.

Seule l'[UNSA-Ferroviaire](#) pose la question de "à quoi ça sert tout ça ?" « Comment mesurer l'activité d'une CSSCT et sa plus-value par autre chose que par des séries de chiffres » ?

Ainsi, la comptabilisation mathématique des droits d'alertes laisse à penser que plus ça va mal plus c'est bien. **Assurément non, et pour l'[UNSA-Ferroviaire](#) il faut repenser tout ça.**

Le bilan des accidents du travail n'a suscité de commentaires que de la part de l'[UNSA-Ferroviaire](#).

Pourtant les chiffres sont ici éloquents.

- Un effondrement du nombre des accidents de trajet, coûteux.
- Une baisse des accidents du travail sur certains périmètres ; nettement moins nette sur d'autres. Rien à dire car tout le monde est content que ça baisse.

Pour l'[UNSA-Ferroviaire](#) l'approche est imparfaite.

Le Plan de Retour à l'Activité de la SA SNCF qui évolue une nouvelle fois ne fait plus l'objet d'une consultation mais d'une simple information des représentants du personnel au CSE.

La consultation systématique, depuis le temps que ça dure, finit manifestement par laisser le service qui informe d'une phase 2 ou 3, on ne sait plus.

Mais puisque la situation est sous contrôle qu'on nous / vous dit ! alors que la tendance sanitaire nationale demeure inquiétante.

Impossible de parler activité / reprise d'activité sans parler de télétravail. Ce sujet est fort et porteur de contradictions entre la volonté des uns de tout mettre en œuvre pour préserver la santé de nos collègues et de leurs familles, et celle des autres du tout présentiel.

Cette pandémie aura un impact sur la conception du travail et l'[UNSA-Ferroviaire](#) entend ne pas être en retard sur ce sujet.

Philippe MALLEGOL



Immobilier

Projet SNCF IMMO 2021

Retrouvez la déclaration [UNSA-Ferroviaire](#) lue en séance [ICI](#)

M. Benoît QUIGNON, directeur général de SNCF IMMOBILIER qui vient d'annoncer son départ au 31 août 2020, a présenté le Projet d'évolution de sa direction.

En regroupant, au sein d'une même ligne de métiers, l'ensemble de ses savoir-faire en matière de Facility Management, de gestion et de valorisation immobilière, d'aménagement urbain et de logement, la dernière réforme ferroviaire a entraîné les évolutions suivantes pour la fonction immobilière au 1^{er} janvier 2020 :

- Rattachement du Facility Management tertiaire à SNCF Immobilier (ex OSET) ;
- Validation du regroupement à terme de l'ensemble des activités de Facility Management (propriétaire & locataire) sur l'ensemble du parc (hors gares et quais), au sein de SNCF Immobilier ;
- Rattachement des filiales immobilières (S2FIT, Groupe SNEF et Groupe ICF Habitat).

La dernière réforme a bien réaffirmé le principe d'une fonction immobilière unique pour le Groupe.

Depuis septembre 2019, SNCF Immobilier a également engagé une réflexion : le **projet « SNCF Immo 2021 »**.

En complément, un projet dit « **Global FM** » a été lancé en mai 2019, focalisé sur les enjeux de l'extension progressive du périmètre couvert par SNCF Immobilier sur le Facility Management (ex OSET).

Une **organisation par filières métiers** avec la **création de 3 filières métiers** fortes et complémentaires qui devraient travailler ensemble en synergie les unes avec les autres.

Ce sont les filières métiers qui donneront le cadre stratégique et le cadre organisationnel dans lesquels s'inscriront les Directions Immobilières Territoriales.

Les filières métiers animent les territoires sur tous les sujets métiers (expertises, orientations de formation, etc.) et appuient les territoires au besoin dans leurs projets opérationnels :

- La segmentation des actifs par portefeuille : les bâtiments restent segmentés selon leur destination tertiaire, social, industriel ou ferroviaire. Chaque portefeuille a ses enjeux propres.
- L'ancrage local en territoire de la production, avec le maintien du maillage actuel, au plus proche des activités du Groupe SNCF et de ses projets.

Afin d'accompagner au mieux les transformations à venir, vos élus [UNSA-Ferroviaire](#) ont demandé à la direction à ce que le temps nécessaire soit pris pour mettre en place ce projet d'envergure et impactant tant économiquement que socialement notre entreprise et ses collaborateurs.

Cinq réunions de CSSCT (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail) constituées de représentants de l'entreprise et de représentants du personnel se réuniront en juillet, août et septembre 2020 afin d'échanger sur les conséquences de cet important projet sur les conditions de santé et de sécurité du personnel et sur l'évolution de leurs conditions de travail.

Un travail préalable avec les membres de la CSSCT et les élus du CSE est une des premières démarches à engager car elle constitue une mesure destinée à la protection de la sécurité et de la santé des salariés en permettant à vos élus de s'assurer que l'organisation projetée n'est pas de nature à compromettre la santé des travailleurs concernés.

Les membres CSSCT et les élus du CSE ne doivent pas être mis devant le fait accompli mais bien consultés AVANT. La consultation, qui est planifiée en octobre 2020, n'a de sens que si le projet reste amendable et ne place pas vos élus du personnel au CSE devant le fait accompli.

Vos représentants [UNSA-Ferroviaire](#) restent attentifs aux impacts de ce projet et porteront des revendications constructives afin de défendre au mieux le droit et les conditions de travail de tous.

Stéphanie LEGROS



Sûreté Ferroviaire

Information sur le projet de formalisation du protocole de traitement des objets abandonnés en gare de Bordeaux St- Jean

Ce dossier, placé dans la base documentaire des élus, avait été présenté aux membres des CHSCT concernés en 2018. Une version du projet avait alors été soumise à la préfecture le 1^{er} sept 2018. Les différents changements de Préfet ainsi que le contexte de l'année 2019 et du début d'année 2020 ont ralenti le processus de mise en œuvre. Dans ce cadre et sur la base des échanges avec les services de l'État, il a été acté par chaque établissement que le projet serait mis en œuvre, à titre expérimental, à compter de l'été 2020 et pour 18 mois.

Il concerne la mise en œuvre d'un protocole commun sur le traitement des bagages abandonnés en gare de Bordeaux Saint Jean qui permet de formaliser le nouveau partage de responsabilités entre chaque métier. L'objectif est de réduire les temps d'intervention et l'impact sur la perturbation des circulations sur l'ensemble de l'axe Atlantique.

À la lecture de ce document, on ne peut que se féliciter du travail collaboratif qui a été fait (interlocuteurs tant internes SNCF (G&C, EIC, DRO...) qu'externes (préfecture, PAF, DDSP, les services de déminage et pompiers).

L'**UNSA-Ferroviaire** peut comprendre l'impact sur la régularité d'un bouclage de la gare dans l'attente de l'arrivée des services de déminage et les conséquences sur la gare de Paris Montparnasse. C'est factuel, on ne le nie pas !

Dans les faits comment ça se passe ?

Admettons qu'un colis abandonné soit trouvé dans la gare ou dans un train. Rien d'anodin !

Qui est avisé en premier lieu ? La SUGE, l'Escale ?

Qui ira se rendre compte du colis abandonné ? La SUGE, l'Escale ?

Qui fera la levée de doute ?

Et s'il y a un doute, qui avisera les services de Police ?

Les élus **UNSA-Ferroviaire** s'interrogent : la SUGE est-elle effectivement pilote dans ce genre de situation ? Le document ne répond pas à cette question.

Pour l'**UNSA-Ferroviaire** et en toute logique, la SUGE doit avoir la maîtrise d'œuvre du processus, de bout en bout.

Comme le dit le dicton, quand c'est flou, il y a un loup !

D'expérience, ce sont les escales qui ont pris la main sur ces dispositifs, assurant eux même la levée de doute après avoir obtenu l'information de voyageurs vigilants. Les agents de l'Escales s'emparent du colis pour le placer aux objets trouvés sans plus de précautions.

La SUGE le cas échéant, assure l'évacuation de la gare et assure le périmètre de sécurité, en répondant aux injonctions du CIL.

Pour les élus **UNSA-Ferroviaire**, la régularité c'est important mais la Sûreté est un pilier de l'entreprise.

Cette méthode cavalière contrevient aux fondamentaux en matière de découverte de colis abandonnés.

Jusque-là, rien de grave ... mais un jour, ça arrivera ...

Patrick SOMPROU



INFORMATIONS PRATIQUES

VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

Nom	Prénom	Mail	Nom	Prénom	Mail
LEGROS	Stéphanie	06 16 88 50 96 legros.s@unsa-ferroviaire.org	DUBREUIL	Thierry	06 12 24 78 76 dubreuil.t@unsa-ferroviaire.org
COPOL	Paterne	07 85 39 51 56 copol.p@unsa-ferroviaire.org	GIROD	Audrey	06 25 31 28 27 girod.a@unsa-ferroviaire.org
MALLEGOL	Philippe	06 42 44 32 11 mallegol.p@unsa-ferroviaire.org	DELON	Stephan	06 11 74 77 37 delon.s@unsa-ferroviaire.org
BERTIN	Nadine	06 27 36 43 41 nadine.bertin@sncf.fr	MARCHETTI	Marie-Cécile	06 89 19 10 03 marchetti.mc@unsa-ferroviaire.org
TROUCHOT	David	06 12 18 93 06 trouchot.d@unsa-ferroviaire.org	SOMPROU	Patrick	07 66 27 28 53 somprou.p@unsa-ferroviaire.org
PALLIX	Christophe	06 25 18 42 13 pallix.c@unsa-ferroviaire.org	MANAZ	Sébastien	06 15 16 04 55 sebastien.manaz@cseepicsncf.com
DERUE	Bruno	06 17 93 19 15 derue.b@unsa-ferroviaire.org	ROBERT	Marie-Christine	marie-christine.robert@sncf.fr
MAINI	Olivier	06 78 73 65 66 maini.o@unsa-ferroviaire.org	PORCEL	Frédéric	06 74 67 00 59 porcel.f@unsa-ferroviaire.org
CASU	Didier	06 46 00 34 06 casu.d@unsa-ferroviaire.org	CRESPIN	Annabelle	06.67.46.93.94 crespin.a@unsa-ferroviaire.org
VASSEUR	Christine	06 13 44 59 28 vasseur.c@unsa-ferroviaire.org	DUCLOY	Philippe	06 60 58 37 64 philippe.ducloy@gmail.com
RIVOALLAN	Agnès	06 16 74 03 23 rivoallan.a.unsa@gmail.com	GALLAVARDIN	Danielle	06 85 12 21 58 gallavardin.d@unsa-ferroviaire.org
PIERRE	Sophie	sophie.pierre@cprpsncf.fr	BALLESTE	Claude Béatrice	claud-beatrice.balleste@sncf.fr
BOUR	Jean-François	bour.jf@unsa-ferroviaire.org	MAZERY	Stéphane	mazerystephane@gmail.com
VINCENT	Sarah	06 63 49 17 12 vincent.s@unsa-ferroviaire.org	CHIVOT	Jean-Louis	chivot.il@unsa-ferroviaire.org
Secrétaire					
Responsable Syndical : Frédéric FOURNIER fournier.f@unsa-ferroviaire.org					

CSE SA SNCF
 Directeur de la publication : Frédéric Fournier
 Rédacteur en chef : Stéphanie Legros

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR NOS INFORMATIONS, INSCRIVEZ-VOUS SUR L'ADRESSE SUIVANTE DEPUIS VOTRE MAIL PERSONNEL (l'utilisation de la boîte mail professionnelle n'est pas recommandée) : cse.epicsncf@unsa-ferroviaire.org
 VOUS SOUHAITEZ CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE : <https://www.unsa-ferroviaire.org>

POUR NOUS REJOINDRE ET ADHÉRER EN LIGNE, [CLIQUEZ ICI](#)

J'adhère à l'UNSA !

CONTRACTUELS différence

Service public Savoir-faire

EXPERTISE Civiles

Hot-Line Juridique Autonome

STATUT Responsable

Filières

Nom:

Prénom:

Direction:

Adresse Pro:

Collège:

Tél:

Mail:

Fédération UNSA-Ferroviaire
 56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS
 Tél: 01 53 21 81 80 . federation@unsa-ferroviaire.org

A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère!